



**PROCES VERBAL**  
**de la réunion du**  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE**  
**Mercredi 19 Février 2014 à 19h00**  
**13bis, boulevard de la République**  
**Saint-Claude**

**PRESENTS** : Francis Lahaut, Nicolas Gindre, Jacques Lançon, Jean-Daniel Maire, Ludovic Sonney, Jean-François Demarchi, Christian David, Bernard Vuillard, Roger Beguet, Alain Mouret, Daniel Monneret, Philippe Passot, Eliane Grenard, Alain Waille, Jean Pierre Ackermann.

**EXCUSES** : Jean-Pierre Martorell, Françoise Crespy,

**ABSENT** : Néant

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance 19 février 2014, datée du 13 février 2014 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Francis Lahaut ouvre la séance à 19h15, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jacques Lançon se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **2/ ADMINISTRATION GENERALE**

### **1-2 Approbation du compte-rendu de la réunion du 53<sup>ème</sup> bureau du 29 janvier 2014**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **5/ FINANCES**

### **1-5-1 Médiathèque communautaire : tarifs 2014**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, la communauté de communes a la compétence médiathèque.

Les tarifs ont été harmonisés lors du conseil communautaire du 29 juin 2011.  
Il est proposé d'apporter des précisions dans le libellé pour l'année 2014,

Il est proposé les tarifs suivants à partir du 1<sup>er</sup> mars 2014

Désignation	Tarifs 2014 proposés
Abonnement annuel + de 18 ans	10.00 €
Abonnement annuel de personnes non imposables	5.00 €
Abonnement annuel -18 ans et lycées, étudiants et apprentis	2.00 €
Abonnement annuel associations et collectivités	5.00 €
Abonnement annuel scolaire (par classe), crèches et assistantes maternelles et collectivités accueillant des enfants	gratuit
Abonnement annuel pour la consultation de documents et des ressources numériques	gratuit

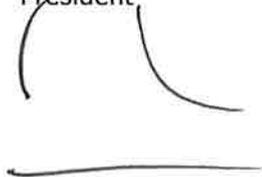
Reproductions et impressions en noir et blanc	0.20 €
Impressions en couleur	0.80 €
Remplacement boîtier CD, DVD, CDROM au taux de prêt	1.50 €
Remplacement de tout document perdu ou détérioré (DVD, CD, livres, etc.)	30.00 € Si le document coûte plus de 30 €, prix du document
Indemnité de retard jusqu'au 3 <sup>ème</sup> rappel	0.15 € par jour de retard + 30.00 € de procédure

Le bureau communautaire accepte à l'unanimité ces tarifs.

La séance est levée par le Président à 21h30.

-----ooOoo-----

Francis Lahaut  
Président




Jacques Lançon  
Secrétaire



Fait à Saint-Claude,  
Le 20 février 2014

Le présent procès-verbal vaut compte-rendu, et à ce titre sera affiché en Mairie de Saint-Claude (siège de la Communauté de Communes) et adressé aux Communes membres pour affichage.